



**Documentation**

**Sage 100 Paie & RH**

**Janvier 2024**

**La saisie sur salaire**

# Table des matières

Evolution de la documentation .....	4
Cadre légal.....	4
Le barème.....	4
La fraction totalement insaisissable .....	5
Mise en place du paramétrage.....	5
Préambule .....	5
Mise en place.....	6
Les adaptations dans votre dossier.....	6
Détail du paramétrage disponible.....	8
Synthèse .....	15

# Avertissement

Le plan de paie proposé a exclusivement pour vocation de vous aider dans la mise en place de votre dossier dans l'objectif d'établir vos bulletins de salaire. Des règles de paramétrages sont proposées par défaut sur la base des informations fournies par les Organismes de Protection Sociale (OPS) : URSSAF, Pôle emploi, Caisses de Retraite...

Cependant, il vous incombe de renseigner aussi vos propres spécificités. Pour vous accompagner, nous vous invitons à contacter votre partenaire habituel ou directement l'organisme concerné. Vous bénéficiez également d'un parcours de modules e-learning disponible sur votre espace Sage University et d'outils d'aide en ligne (Base de connaissances, centre d'aide en ligne et vos fils d'actualités mis à jour en temps réel).

Sage France ne pourra en effet être tenue pour responsable d'éventuelles erreurs observées dans le plan de Paie et dans les bulletins de salaire qui sont édités.

Dans l'hypothèse où le destinataire du bulletin de salaire subi un préjudice financier ou autre du fait d'erreurs constatées dans le plan de paie et/ou dans les bulletins de salaire, la responsabilité de Sage ne pourra en aucun cas être engagée, conformément aux Conditions Générales d'Utilisation des Produits Sage.

Concernant les déclarations sociales nominatives, le périmètre DSN couvert est :

- DSN Signalement arrêt de travail / Signalement de reprise
- DSN Signalement de fin de contrat de travail
- DSN Signalement de fin de contrat de travail unique
- DSN Signalement d'amorçage des données variables
- DSN mensuelle (\*)
- PASRAU

(\*) Nous attirons votre attention sur le fait que notre solution ne permet pas de gérer les situations particulières liées au statut juridique et social des gens de la mer (ENIM) et toutes autres situations auxquelles Sage ne serait pas en mesure de répondre du fait d'éventuelles évolutions des cahiers techniques de la norme DSN applicable. Le cas échéant, Sage complètera la documentation des produits concernés sans délai.

# Evolution de la documentation

- **Janvier 2024** : Mise à jour des valeurs
- **Janvier 2023** : Mise à jour des valeurs
- **Juin 2021** : Mise à jour valeur RSA
- **Janvier 2022** : Mise à jour des valeurs
- **Mai 2021** : Mise à jour valeur RSA
- **Novembre 2020** : Mise à jour Avertissement pour le périmètre DSN
- **Juin 2020** : Mise à jour valeur RSA
- **Janvier 2020** : Mise à jour des valeurs
- **Septembre 2019** : Codification des rubriques à 5 caractères

## Cadre légal



[Décret n° 2023-1228](#) du 20 décembre 2023 révisant le barème des saisies et cessions des rémunérations

Service public : [Saisie su salaire](#)

Le créancier d'un salarié peut, par le biais de la saisie des rémunérations, obtenir de l'employeur le paiement de sa dette, celui-ci opérant les retenus correspondantes sur la rémunération normalement due au salarié.

## Le barème

La quotité saisissable varie selon le montant de la rémunération, celle-ci étant divisée en tranches, la part insaisissable diminuant avec le montant du salaire.

Les portions saisissables s'expriment en rémunérations annuelles.

Les proportions saisissables des rémunérations annuelles sont modifiées comme suit, **à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024** :

- Un vingtième sur la tranche de rémunération inférieure ou égale à **4 370 €**
- Un dixième sur la tranche supérieure à **4 370 €** et inférieure ou égale à **8 520 €**
- Un cinquième sur la tranche supérieure à **8 520 €** et inférieure ou égale à **12 690 €**
- Un quart sur la tranche supérieure à **12 690 €** et inférieure ou égale à **16 820 €**
- Un tiers sur la tranche supérieure à **16 820 €** et inférieure ou égale à **20 970 €**
- Deux tiers sur la tranche supérieure à **20 970 €** et inférieure ou égale à **25 200 €**
- La totalité sur la tranche supérieure à **25 200 €**

Chacune de ces tranches est majorée de **1 690 €** par personne à charge du débiteur.

Il faut entendre par personne à charge :

- Les enfants à la charge effective du débiteur et qui ouvrent droit aux prestations familiales
- Les enfants pour lesquels le salarié verse une pension alimentaire
- Le conjoint ou concubin dont les ressources personnelles sont inférieures au montant du RMI
- Les ascendants dont les ressources personnelles sont inférieures au RMI et qui habitent avec le salarié ou à qui le salarié verse une pension alimentaire

Ces seuils et correctifs sont révisés annuellement par décret en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation des ménages urbains.

La base de calcul des retenues : Le salaire à prendre en considération pour le calcul des retenues est la rémunération nette, déduction faite des cotisations obligatoires (sécurité sociale, chômage, retraite complémentaire) et après déduction du prélèvement à la source.

La CSG et la CRDS viennent également en déduction du salaire brut au même titre que les autres charges sociales précomptées sur le salaire.

## La fraction totalement insaisissable

La fraction totalement insaisissable du salaire correspond au revenu de solidarité active (RSA) pour une personne seule, sans correctif pour charges de famille ; elle est fixée à 607,75 € depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023 (contre 575,52 € au 1<sup>er</sup> avril 2021).

## Mise en place du paramétrage

### Préambule

Le paramétrage proposé est basé sur les constantes et rubriques du Plan de Paie SAGE.

Le paramétrage est basé sur le code du travail, il ne traite pas des spécificités liées au conventionnel, ni des spécificités liées aux caisses spécifiques (MSA, CCVRP.....etc.).

### Cas non gérés

Liste non exhaustive :

- Calcul de la saisie sur salaire par rapport à la moyenne des salaires nets des 12 mois précédents
- Créances alimentaires
- Gestion de 2 créances sur un même bulletin de paie (exemple : pension alimentaire et créance ordinaire)
- Plusieurs bulletins sur un même mois

### Principe

Le paramétrage gère la saisie sur salaire mensuellement.

Les fractions saisissables au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ont été recalculées pour des rémunérations mensuelles :

Quotité saisissable	Tranche du salaire	Retenue maximale
1/20	Jusqu'à 364,17 €	17,21 €
1/10	De 364,17 € à 710,00 €	34,58 €
1/5	De 710,00 € à 1 057,50 €	69,50 €
1/4	De 1 057,50 € à 1 401,67 €	86,04 €
1/3	De 1 401,67 € à 1 747,50 €	115,28 €
2/3	De 1 747,50 € à 2 100,00 €	235,00 €
Sans limitation au-delà		

Chaque personne à charge supplémentaire entraîne un relèvement de la limite supérieure de chaque tranche mensuelle de **140,83 €**.

## Pré requis



Conseil : avant de commencer la mise en place de ce paramétrage, nous vous conseillons de faire une sauvegarde de votre fichier de paie et nous vous recommandons de lancer une édition détaillée au format PDF de vos constantes et rubriques.



**Important** : L'option "Validé" des bulletins n'enregistre pas l'exhaustivité des informations du bulletin dans les cumuls. Nous vous recommandons de réaliser la mise à jour des paramètres de cette documentation avant l'élaboration de tous vos bulletins de paie du mois.

## Mise en place

### Les éléments à récupérer du Plan de Paie Sage

Le paramétrage de de la saisie sur salaire, utilise les éléments suivants :

- Les constantes propres au paramétrage :
  - Code mémo [SSS]
- Les rubriques :
  - Code mémo [SSS]

### Mise à jour du dossier

A partir du menu Fichier \ Mise à jour des sociétés, sélectionnez les sociétés concernées par le paramétrage et lancez le traitement de mise à jour.

## Les adaptations dans votre dossier

### Les fiches de personnel

Le nombre de personnes à charge du salarié doit être renseigné au niveau de la zone **MNTLIB01** de la fiche de personnel dans le menu Listes \ Fiche de personnel \ page Libre.

Le montant total de la saisie à opérer doit être renseigné au niveau de la zone **MNTLIB02** de la fiche de personnel dans le menu Listes \ Fiche de personnel \ page Libre.

Gestion Salarié - 3000 Jeconte Louis		
Informations libres   Autres		
Montants		
MNTLIB01	Nb pers à charge ( saisie )	0,00
MNTLIB02	Mt total de la saisie	0,00

### Les rubriques

La rubrique **99000** « Salaire net avant saisie » doit impérativement être positionnée après toutes les autres rubriques du bulletin sauf celle intitulée « Saisie sur salaire ».

La rubrique **99150** « Montant total saisi » doit impérativement être positionnée après toutes les autres rubriques du bulletin.

Au niveau du menu Listes \ Rubriques :

- Sur les rubriques d'acomptes, renseignez la zone « **Sous total 9** » (ou le sous-total libre choisi) par un <+> dans l'onglet « Associations \ Cumuls 2 »

- Sur les rubriques de remboursement de frais, renseignez la zone « **Sous total 9** » (ou le sous-total libre choisi) par un <-> dans l'onglet « Associations \ Cumuls 2 »

Association aux constantes - 90000 Acompte exceptionnel

Rubriques | Calculs | Associations | Etats adm. | B. modèles | Variables | Compta | PPS | B. clarifiés | Constantes

Le montant est à cumuler dans

Cumuls de paie | Cumuls de paie 2 | Cumuls 1 | **Cumuls 2** | Rappels 1 | Rappels 2 | Formation

Sous total patronal 5	▼	Sous totaux 13	Non ▼
Sous total patronal 6	▼	Sous totaux 14	Non ▼
Sous total patronal 7	▼	Sous totaux 15	Non ▼
Sous total patronal 8	▼	Sous totaux 16	Non ▼
Reconstitution Net av saisie	Non ▼	Sous totaux 17	Non ▼

## Les bulletins salariés

Pour le salarié, sur lequel il y a une nouvelle saisie, dans son bulletin salarié mettre 0 dans la rubrique **99090** afin de remettre les cumuls à zéro.

## Les bulletins modèles

Vous devez insérer les rubriques de saisies sur salaires dans les bulletins modèles ou bulletins salariés concernés. Il s'agit des rubriques **99000, 99090, 99100, 99150** (ou de vos propres rubriques si les codes des rubriques provenant du PPS étaient déjà utilisés).



Pensez à insérer votre rubrique de saisie sur salaires dans votre modélisation comptable.

# Détail du paramétrage disponible

- Constante de type rubrique **RECUPNET** « Récupération NETPAIE » : Récupère le net à payer du salarié avant saisie

Champs	Informations à saisir
Code	RECUPNET
Intitulé	Récupération NETPAIE
Mémo	SSS
Période	Cumuls IMTA
Rubriques	(+) 99000 Salaire net avant saisie      Montant salarial      Intermédiaire

- Constante de type rubrique **RECUP9915** « Total sommes déjà saisies » : Récupère les sommes déjà saisies les mois précédents

Champs	Informations à saisir
Code	RECUP9915
Intitulé	Total sommes déjà saisies
Mémo	SSS
Période	Mensuelle
Mois	Mois - 1
Année	Courante
Rubriques	(+) 99150 Montant total saisi      Montant salarial

- Constante de type rubrique **RECUP9909** « Récupère la maj des cumuls » : Récupère la mise à jour des cumuls

Champs	Informations à saisir
Code	RECUP9909
Intitulé	Récupère la maj des cumuls
Mémo	SSS
Période	Paie en cours
Rubriques	(+) 99090 Mise à jour des cumuls      Montant salarial

- Constante **VALTR1** « Tranche 1 du salaire »

Champs	Informations à saisir
Code	VALTR1
Intitulé	Tranche 1 du salaire
Mémo	SSS
Valeur	<b>364,17</b>

- Constante **VALTR2** « Tranche 2 du salaire »

Champs	Informations à saisir
Code	VALTR2
Intitulé	Tranche 2 du salaire
Mémo	SSS
Valeur	<b>710,00</b>

- Constante **VALTR3** « Tranche 3 du salaire »

Champs	Informations à saisir
Code	VALTR3
Intitulé	Tranche 3 du salaire
Mémo	SSS
Valeur	<b>1057,50</b>

- Constante **VALTR4** « Tranche 4 du salaire »

Champs	Informations à saisir
Code	VALTR4
Intitulé	Tranche 4 du salaire
Mémo	SSS
Valeur	<b>1401,67</b>

- Constante **VALTR5** « Tranche 5 du salaire »

Champs	Informations à saisir
Code	VALTR5
Intitulé	Tranche 5 du salaire
Mémo	SSS
Valeur	<b>1747,50</b>



- Constante **VALTR6** « Tranche 6 du salaire »

Champs	Informations à saisir
Code	VALTR6
Intitulé	Tranche 6 du salaire
Mémo	SSS
Valeur	2100,00

- Constante **MAJPERS** « Majoration personne à charge »

Champs	Informations à saisir
Code	MAJPERS
Intitulé	Majoration personne à charge
Mémo	SSS
Valeur	140,83

- Constante de type valeur **VALRMI** « Limite net à payer = RSA » : Stocke la valeur du RSA, c'est à dire à la fraction insaisissable du salaire

Champs	Informations à saisir
Code	VALRMI
Intitulé	Limite net à payer = RSA
Mémo	SSS
Valeur	607,75

- Constante de type calcul **SSS\_NET** « Reconstitution Net av saisi » : Additionne le montant de l'acompte au net à payer

Champs	Informations à saisir
Code	SSS_NET
Intitulé	Reconstitution Net av saisi
Mémo	SSS
Calcul	NETPAIE + S_TOT_9

- Constante de type calcul **LIMITE1** « Limite maximale tranche 1 » : Calcule la limite maximale de la 1ère tranche par rapport à la majoration liée et au nombre de personne à charge

Champs	Informations à saisir
Code	LIMITE1
Intitulé	Limite maximale tranche 1
Mémo	SSS
Valorisation	1er appel
Calcul	MAJPERS * MNTLIB01 + VALTR1

- Constante de type calcul **LIMITE2** « Limite maximale tranche 2 » : Calcule la limite maximale de la 2ème tranche par rapport à la majoration liée et au nombre de personne à charge

Champs	Informations à saisir
Code	LIMITE2
Intitulé	Limite maximale tranche 2
Mémo	SSS
Valorisation	1er appel
Calcul	MAJPERS * MNTLIB01 + VALTR2

- Constante de type calcul **LIMITE3** « Limite maximale tranche 3 » : Calcule la limite maximale de la 3ème tranche par rapport à la majoration liée et au nombre de personne à charge

Champs	Informations à saisir
Code	LIMITE3
Intitulé	Limite maximale tranche 3
Mémo	SSS
Valorisation	1er appel
Calcul	MAJPERS * MNTLIB01 + VALTR3

- Constante de type calcul **LIMITE4** « Limite maximale tranche 4 » : Calcule la limite maximale de la 4ème tranche par rapport à la majoration liée et au nombre de personne à charge

Champs	Informations à saisir
Code	LIMITE4
Intitulé	Limite maximale tranche 4
Mémo	SSS
Valorisation	1er appel
Calcul	MAJPERS * MNTLIB01 + VALTR4

- Constante de type calcul **LIMITE5** « Limite maximale tranche 5 » : Calcule la limite maximale de la 5ème tranche par rapport à la majoration liée et au nombre de personne à charge

Champs	Informations à saisir
Code	LIMITE5
Intitulé	Limite maximale tranche 5
Mémo	SSS
Valorisation	1 <sup>er</sup> appel
Calcul	MAJPERS * MNTLIB01 + VALTR5

- Constante de type calcul **LIMITE6** « Limite maximale tranche 6 » : Calcule la limite maximale de la 6ème tranche par rapport à la majoration liée et au nombre de personne à charge

Champs	Informations à saisir
Code	LIMITE6
Intitulé	Limite maximale tranche 6
Mémo	SSS
Valorisation	1 <sup>er</sup> appel
Calcul	MAJPERS * MNTLIB01 + VALTR6

- Constante de type calcul **LIMITE\_2\_1** « Fraction Tr2 – Tr1 » : Calcule le différentiel entre la limite supérieure de la 1ère tranche et la limite supérieure de la 2ème tranche

Champs	Informations à saisir
Code	LIMITE_2_1
Intitulé	Fraction Tr2 – Tr1
Mémo	SSS
Calcul	LIMITE2 – LIMITE1

- Constante de type calcul **LIMITE\_3\_2** « Fraction Tr3 – Tr2 » : Calcule le différentiel entre la limite supérieure de la 2ème tranche et la limite supérieure de la 3ème tranche

Champs	Informations à saisir
Code	LIMITE_3_2
Intitulé	Fraction Tr3 – Tr2
Mémo	SSS
Calcul	LIMITE3 – LIMITE2

- Constante de type calcul **LIMITE\_4\_3** « Fraction Tr4 – Tr3 » : Calcule le différentiel entre la limite supérieure de la 3ème tranche et la limite supérieure de la 4ème tranche

Champs	Informations à saisir
Code	LIMITE_4_3
Intitulé	Fraction Tr4 – Tr3
Mémo	SSS
Calcul	LIMITE4 – LIMITE3

- Constante de type calcul **LIMITE\_5\_4** « Fraction Tr5 – Tr4 » : Calcule le différentiel entre la limite supérieure de la 4ème tranche et la limite supérieure de la 5ème tranche

Champs	Informations à saisir
Code	LIMITE_5_4
Intitulé	Fraction Tr5 – Tr4
Mémo	SSS
Calcul	LIMITE5 – LIMITE4

- Constante de type calcul **LIMITE\_6\_5** « Fraction Tr6 – Tr5 » : Calcule le différentiel entre la limite supérieure de la 5ème tranche et la limite supérieure de la 6ème tranche

Champs	Informations à saisir
Code	LIMITE_6_5
Intitulé	Fraction Tr6 – Tr5
Mémo	SSS
Calcul	LIMITE6 – LIMITE5

- Constante de type calcul **LIMITE\_N\_1** « Fraction Net à payer – Tr1 » : Calcule le différentiel entre le net à payer (reconstitué) et la limite supérieure de la 1ère tranche

Champs	Informations à saisir
Code	LIMITE_N_1
Intitulé	Fraction Net à payer – Tr1
Mémo	SSS
Calcul	RECUPNET – LIMITE1



- Constante de type test **SSSBASE4** « Base de saisie /Tr4 » : Plafonne le net à payer (reconstitué) entre la 3ème et la 4ème tranche

Champs	Informations à saisir
Code	SSSBASE4
Intitulé	Base de saisie /Tr4
Mémo	SSS
Test	Si RECUPNET > LIMITE4 Alors LIMITE_4_3 Sinon LIMITE_N_3

- Constante de type test **SSSBASE5** « Base de saisie /Tr5 » : Plafonne le net à payer (reconstitué) entre la 4ème et la 5ème tranche

Champs	Informations à saisir
Code	SSSBASE5
Intitulé	Base de saisie /Tr5
Mémo	SSS
Test	Si RECUPNET > LIMITE5 Alors LIMITE_5_4 Sinon LIMITE_N_4

- Constante de type test **SSSBASE6** « Base de saisie /Tr6 » : Plafonne le net à payer (reconstitué) entre la 5ème et la 6ème tranche

Champs	Informations à saisir
Code	SSSBASE6
Intitulé	Base de saisie /Tr6
Mémo	SSS
Test	Si RECUPNET > LIMITE6 Alors LIMITE_6_5 Sinon LIMITE_N_5

- Constante de type test **SSSBASE7** « Base de saisie >Tr6 » : Plafonne le net à payer (reconstitué) à la 6ème tranche

Champs	Informations à saisir
Code	SSSBASE7
Intitulé	Base de saisie >Tr6
Mémo	SSS
Test	Si RECUPNET > LIMITE6 Alors LIMITE_N_6 Sinon 0.00

- Constante de type calcul **SSSQUOT1** « Quotité saisissable /Tr1 » : Calcule la quotité saisissable sur la 1ère tranche

Champs	Informations à saisir
Code	SSSQUOT1
Intitulé	Quotité saisissable /Tr1
Mémo	SSS
Valorisation	1er appel
Calcul	SSSBASE1 / 20

- Constante de type calcul **SSSQUOT2** « Quotité saisissable /Tr2 » : Calcule la quotité saisissable sur la 2ème tranche

Champs	Informations à saisir
Code	SSSQUOT2
Intitulé	Quotité saisissable /Tr2
Mémo	SSS
Valorisation	1er appel
Calcul	SSSBASE2 / 10 + SSSQUOT1

- Constante de type calcul **SSSQUOT3** « Quotité saisissable /Tr3 » : Calcule la quotité saisissable sur la 3ème tranche

Champs	Informations à saisir
Code	SSSQUOT3
Intitulé	Quotité saisissable /Tr3
Mémo	SSS
Valorisation	1er appel
Calcul	SSSBASE3 / 5 + SSSQUOT2

- Constante de type calcul **SSSQUOT4** « Quotité saisissable /Tr4 » : Calcule la quotité saisissable sur la 4ème tranche

Champs	Informations à saisir
Code	SSSQUOT4
Intitulé	Quotité saisissable /Tr4
Mémo	SSS
Valorisation	1er appel
Calcul	SSSBASE4 / 4 + SSSQUOT3

- Constante de type calcul **SSSQUOT5** « Quotité saisissable /Tr5 » : Calcule la quotité saisissable sur la 5ème tranche

Champs	Informations à saisir
Code	SSSQUOT5
Intitulé	Quotité saisissable /Tr5
Mémo	SSS
Valorisation	1er appel
Calcul	SSSBASE5 / 3 + SSSQUOT4

- Constante de type calcul **SSSQUOT6** « Quotité saisissable /Tr6 » : Calcule la quotité saisissable sur la 6ème tranche

Champs	Informations à saisir
Code	SSSQUOT6
Intitulé	Quotité saisissable /Tr6
Mémo	SSS
Valorisation	1er appel
Calcul	SSSBASE6 / 3 * 2 + SSSQUOT5

- Constante de type calcul **SSSQUOT7** « Quotité saisissable >Tr6 » : Calcule la quotité saisissable sur la partie supérieure à la 6ème tranche

Champs	Informations à saisir
Code	SSSQUOT7
Intitulé	Quotité saisissable >Tr6
Mémo	SSS
Valorisation	1er appel
Calcul	SSSBASE7 + SSSQUOT6

- Constante de type tranche **SSSMOIS** « Saisie sur salaire réel » : Calcule la quotité saisissable en fonction du net à payer (reconstitué)

Champs	Informations à saisir
Code	SSSMOIS
Intitulé	Saisie sur salaire réel
Mémo	SSS
Base de test	RECUPNET
Sens	<
Tranche	Si Si LIMITE1 <= RECUPNET < LIMITE1 Alors SSSQUOT1 Si LIMITE2 <= RECUPNET < LIMITE2 Alors SSSQUOT2 Si LIMITE3 <= RECUPNET < LIMITE3 Alors SSSQUOT3 Si LIMITE4 <= RECUPNET < LIMITE4 Alors SSSQUOT4 Si LIMITE5 <= RECUPNET < LIMITE5 Alors SSSQUOT5 Si LIMITE6 <= RECUPNET < LIMITE6 Alors SSSQUOT6 Si LIMITE6 <= RECUPNET Alors SSSQUOT7

- Constante de type calcul **RESTESSS** « Montant restant à saisir » : Déduit du montant total à saisir, les montants qui ont déjà été saisis

Champs	Informations à saisir
Code	RESTESSS
Intitulé	Montant restant à saisir
Mémo	SSS
Calcul	MNTLIB02 – RECUP9909

- Constante de type test **SSSREEL** « Montant réel de la saisie » : Plafonne le montant à saisir sur le mois par rapport au montant restant à saisir

Champs	Informations à saisir
Code	SSSREEL
Intitulé	Montant réel de la saisie
Mémo	SSS
Test	Si SSSMOIS < RESTESSS Alors SSSMOIS Sinon RESTESSS

- Constante de type calcul **NOUVNET** « Nouveau Netpaie après saisie » : Recalcule le net à payer après saisie sur salaire

Champs	Informations à saisir
Code	NOUVNET
Intitulé	Nouveau Netpaie après saisie
Mémo	SSS
Calcul	RECUPNET – SSSREEL

- Constante de type calcul **SSSLIM\_RMI** « Recalcul SSS limité RMI » : Recalcule le montant de la saisie en tenant compte du montant du plancher insaisissable

Champs	Informations à saisir
Code	SSSLIM_RMI
Intitulé	Recalcul SSS limité RMI
Mémo	SSS
Calcul	SSSREEL – VALRMI + NOUVNET

- Constante de type test **NETMINI** « Plafonnement RMI du Nv Net »

Champs	Informations à saisir
Code	NETMINI
Intitulé	Plafonnement RMI du Nv Net
Mémo	SSS
Test	Si NOUVNET < VALRMI <span style="float: right;">Alors SSSLIM_RMI Sinon SSSREEL</span>

- Constante de type test **SAISIE** « Saisie sur salaire » : Ne déclenche le calcul de la saisie sur arrêt que si le net à payer est supérieur au plancher insaisissable

Champs	Informations à saisir
Code	SAISIE
Intitulé	Saisie sur salaire
Mémo	SSS
Test	Si RECUPNET > VALRMI <span style="float: right;">Alors NETMINI Sinon 0.00</span>

- Constante de type calcul **TOTALSSS** « Somme totale déjà saisie » : Recalcule le montant des sommes déjà saisies

Champs	Informations à saisir
Code	TOTALSSS
Intitulé	Somme totale déjà saisie
Mémo	SSS
Calcul	SAISIE + RECUP9909

- Rubrique de type non soumise **99000** « Salaire net avant saisie »

Champs	Informations à saisir
Code	99000
Intitulé	Salaire net avant saisie
Mémo	SSS
Imprimable	Jamais
Formule	Montant pris tel quel
Montant	Gain
Montant salarial	SSS_NET
Page Associations	Tous les cumuls sont à « Non »

- Rubrique de type non soumise **99090** « Mise à jour des cumuls »

Champs	Informations à saisir
Code	99090
Intitulé	Mise à jour des cumuls
Mémo	SSS
Imprimable	Jamais
Formule	Montant pris tel quel
Montant	Gain
Montant salarial	RECUP9915
Page Associations	Tous les cumuls sont à « Non »

- Rubrique de type non soumise **99100** « Saisie sur salaire »

Champs	Informations à saisir
Code	99100
Intitulé	Saisie sur salaire
Mémo	SSS
Formule	Montant pris tel quel
Montant	Retenue
Montant salarial	SAISIE

- Rubrique de type non soumise **99150** « Montant total saisi »

Champs	Informations à saisir
Code	99150
Intitulé	Montant total saisi
Mémo	SSS
Imprimable	Jamais
Formule	Montant pris tel quel
Montant	Gain
Montant salarial	TOTALSSS
Page Associations	Tous les cumuls sont à « Non »

## Synthèse

	Eléments	Particularités
Constantes	Code mémo : [SSS]	
Rubriques	Code mémo : [SSS]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paramétrer le <b>S_TOT_9</b> sur les rubriques d'acomptes et d'avance de frais</li> <li>• Bulletin modèle : Activer les rubriques <b>99000, 99090, 99100, 99150</b></li> <li>• Bulletin salarié : Mettre 0 dans la rubrique <b>99090</b> si nouvelle saisie sur salaire</li> </ul>
Fiches de personnel		Renseigner <b>MNTLIB01</b> et <b>MNTLIB02</b>